



RÉSULTATS FINANCIERS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2017

28 JUILLET 2017

BOMBARDIER

PRÉSENTATION
AUX PARTIES PRENANTES

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

BOMBARDIER

Cette présentation contient des énoncés prospectifs, qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, des déclarations portant sur les objectifs, les prévisions, les cibles, les buts, les priorités, les marchés et les stratégies de l'entreprise, sa situation financière, ses croyances, ses perspectives, ses plans, ses attentes, ses anticipations, ses estimations et ses intentions; les perspectives de l'économie générale et les perspectives commerciales, les perspectives et les tendances d'une industrie; la croissance prévue de la demande de produits et de services; le développement de produits, y compris la conception, les caractéristiques, la capacité et la performance projetées; les dates prévues ou fixées de la mise en service de produits et de services, des commandes, des livraisons, des essais, des délais, des certifications et de l'exécution des projets en général; la position de l'entreprise en regard de la concurrence; l'incidence prévue du cadre législatif et réglementaire et des procédures judiciaires sur l'entreprise et ses activités; les liquidités disponibles et l'examen continu des solutions de rechange stratégiques et financières; l'incidence et les avantages escomptés de l'investissement par le gouvernement du Québec dans la Société en commandite Avions C Series et du placement privé visant une participation minoritaire de la Caisse de dépôt et placement du Québec dans Transport sur les activités de l'entreprise, son infrastructure, ses occasions, sa situation financière, son accès à des capitaux et sa stratégie générale; et l'incidence de ces investissements sur son bilan et sa situation financière.

Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « pouvoir », « prévoir », « devoir », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « entrevoir », « croire », « continuer », « maintenir » ou « aligner », la forme négative de ces termes, leurs variations ou une terminologie semblable. De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent que la direction formule des hypothèses et ils sont assujettis à d'importants risques et incertitudes, connus et inconnus, de sorte que les résultats réels de périodes futures pourraient différer de façon importante des résultats prévus décrits dans les énoncés prospectifs. Bien que la direction juge ces hypothèses raisonnables et appropriées selon l'information à sa disposition, il existe un risque qu'elles ne soient pas exactes.

Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de manière importante des résultats prévus dans les énoncés prospectifs, l'entreprise note, sans s'y limiter, les risques liés à la conjoncture économique, au contexte commercial de l'entreprise (tels les risques liés à la situation financière de l'industrie du transport aérien, des clients d'avions d'affaires et de l'industrie du transport sur rail; à la politique commerciale; à l'accroissement de la concurrence; à l'instabilité politique et à des cas de force majeure), à l'exploitation (tels les risques liés au développement de nouveaux produits et services; au développement de nouvelles activités; à la certification et à l'homologation de produits et services; aux engagements à prix et à terme fixes et à la production et à l'exécution de projets; aux pressions sur les flux de trésorerie exercées par les fluctuations liées aux cycles de projet et au caractère saisonnier; à la capacité de l'entreprise de mettre en œuvre et de réaliser avec succès sa stratégie et son plan de transformation; aux partenaires commerciaux; aux pertes découlant de sinistres et de garanties sur la performance des produits; aux procédures réglementaires et judiciaires; à l'environnement; à sa dépendance à l'égard de certains clients et fournisseurs; aux ressources humaines; à la fiabilité des systèmes informatiques; à la fiabilité des droits relatifs à la propriété intellectuelle; et au caractère adéquat de la couverture d'assurance), au financement (tels les risques liés aux liquidités et à l'accès aux marchés financiers; aux régimes d'avantages de retraite; à l'exposition au risque de crédit; aux obligations importantes au titre des paiements de la dette et des intérêts; à certaines clauses restrictives de conventions d'emprunt; et à certains seuils minimums de liquidités; à l'aide du financement en faveur de certains clients; et à la dépendance à l'égard de l'aide gouvernementale), au marché (tels les risques liés aux fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt; à la diminution de la valeur résiduelle; à l'augmentation des prix des produits de base; et aux fluctuations du taux d'inflation). Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risques et incertitudes de la section Autres du rapport de gestion du rapport financier de l'entreprise pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Pour en savoir davantage sur les hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés prospectifs figurant dans cette présentation, voir la rubrique Prévisions et énoncés prospectifs des sections Sommaire, Avions d'affaires, Avions commerciaux, Aérostructures et Services d'ingénierie et Transport du rapport de gestion du rapport financier de l'entreprise pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Le lecteur est prévenu que la présente liste de facteurs pouvant influencer sur la croissance, les résultats et le rendement futurs n'est pas exhaustive et qu'il ne faudrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs décrits aux présentes reflètent les attentes de la direction à la date de cette présentation et pourraient subir des modifications après cette date. À moins d'y être tenue selon les lois sur les valeurs mobilières applicables, l'entreprise nie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. Les énoncés prospectifs contenus dans cette présentation sont formulés expressément sous réserve de cette mise en garde.

Les noms, abréviations, logos, désignations de produit ou de service de Bombardier Inc. et de ses filiales sont des marques de commerce ou des noms commerciaux déposés ou non déposés de Bombardier ou de ses filiales. Les noms, abréviations, logos et indicatifs/codes de produit et service d'autres entreprises sont tous des marques de commerce déposées ou non déposées de leurs propriétaires respectifs. L'utilisation de noms, logos ou indicatifs/codes de produit et service d'autres entreprises n'implique aucunement une prise de position de Bombardier sur ces entreprises.

Tous les montants de cette présentation sont en dollars américains, sauf indication contraire.

Cette présentation doit être lue conjointement avec le deuxième rapport trimestriel 2017

Cette présentation contient à la fois des mesures conformes aux IFRS et des mesures non conformes aux PCGR. Les mesures non conformes aux PCGR sont définies et leur rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS est présenté dans le deuxième rapport trimestriel 2017 de l'entreprise et à la fin de cette présentation. Voir la mise en garde relative aux mesures non conformes aux PCGR à la fin de cette présentation.

RÉSULTATS CONFORMES AU PLAN APPUYANT LES PRÉVISIONS POUR L'EXERCICE

BOMBARDIER

	T2 2016	T2 2017	FAITS SAILLANTS T2 2017
REVENUS	4,3 G\$	4,1 G\$	<ul style="list-style-type: none"> q Croissance soutenue des revenus chez BT q Baisse du nombre d'avions planifiée chez BAA et BAC
RAII avant éléments spéciaux ¹	106 M\$	164 M\$	<ul style="list-style-type: none"> q Marge RAI² en hausse pour s'établir à 4 % q Hausse de 55 % sur T2-2016, appuyée par : <ul style="list-style-type: none"> q Hausse de la marge² de BT : 8,2 % q Hausse de la marge² de BAA : 8,9 %
RPA AJUSTÉ¹	(0,06) \$	0,02 \$	<ul style="list-style-type: none"> q RPA au seuil de rentabilité, excluant la reprise des provisions d'impôts
FTD¹	(490) M\$	(570) M\$	<ul style="list-style-type: none"> q Utilisation de FTD conforme au plan q Investissements dans l'accélération des cadences de production <i>C Series</i> et dans les essais en vol et la production <i>Global 7000</i>

RAII² DE L'EXERCICE PRÉVU DANS LE HAUT DE LA FOURCHETTE DE PRÉVISIONS

1. Mesures non conformes aux PCGR. Se reporter à la mise en garde relative aux mesures non conformes aux PCGR à la fin de cette présentation. Les mesures non conformes aux PCGR sont définies et leur rapprochement avec les mesures les plus comparables de IFRS est présenté dans le rapport de gestion du deuxième rapport trimestriel 2017 de l'entreprise et à la fin de cette présentation.

2. RAI, marge RAI ou marge désigne RAI avant éléments spéciaux ou marge RAI avant éléments spéciaux

SOLIDE PERFORMANCE FINANCIÈRE DE TOUS LES SECTEURS

BOMBARDIER

	T2	REVENUS	RAI ¹	MARGE RAI ²	FAITS SAILLANTS T2 2017
BT	2017	2,0 G\$	161 M\$	8,2 %	<ul style="list-style-type: none"> q Solides commandes, ratio de nouvelles commandes sur revenus de 1,4 q Marge² robuste de 8,2 %, soit ~ 200 pdb de hausse q Importantes initiatives de transformation q Prévission de marge RAI² haussée à ~ 8 %
	2016	2,0 G\$	124 M\$	6,3 %	
BAA	2017	1,4 G\$	123 M\$	8,9 %	<ul style="list-style-type: none"> q 65 avions livrés à ce jour, en bonne voie de livrer 135 avions cette année q Marge² robuste de 8,9 %, soit ~ 200 pdb de hausse q Prévission de marge RAI² haussée à ~ 8 %
	2016	1,5 G\$	98 M\$	6,7 %	
BAC	2017	0,6 G\$	(86) M\$	(13,4) %	<ul style="list-style-type: none"> q 16 avions <i>C Series</i> en service q En bonne voie de livrer 80-85 avions cette année q Accélération graduelle des livraisons d'avions <i>C Series</i>, ~30 livraisons prévues en 2017
	2016	0,8 G\$	(103) M\$	(13,5) %	
BASI	2017	0,4 G\$	33 M\$	7,7 %	<ul style="list-style-type: none"> q 60 pdb d'amélioration de la marge² q Prévission de marge RAI² révisée à ~ 8 %
	2016	0,4 G\$	30 M\$	7,1 %	

1. RAI¹ avant éléments spéciaux. Mesures non conformes aux PCGR. Se reporter à la mise en garde relative aux mesures non conformes aux PCGR à la fin de cette présentation et leur rapprochement avec les mesures les plus comparables de IFRS dans le rapport de gestion du deuxième rapport trimestriel 2017 de l'entreprise et à la fin de cette présentation.

2. Marge ou marge RAI¹ désigne marge RAI¹ avant éléments spéciaux

EFFORTS AXÉS SUR LA GÉNÉRATION DE BÉNÉFICES ET SUR L'EXÉCUTION **BOMBARDIER**



CROISSANCE SOUTENUE CHEZ BT AVEC D'IMPORTANTES FLUX DE COMMANDES

AMÉLIORATION SOUTENUE DES MARGES¹ CHEZ BT ET BAA

ACCÉLÉRATION GRADUELLE DES LIVRAISONS D'AVIONS *C SERIES*

PROGRAMME *GLOBAL 7000/8000* EN BONNE VOIE

PROGRÈS DE LA TRANSFORMATION CHEZ BT



CONFIRMATION DES PRÉVISIONS POUR L'EXERCICE, AVEC RAI¹ DANS LE HAUT DE LA FOURCHETTE

1. *RAI ou marge désigne RAI avant éléments spéciaux ou marge RAI avant éléments spéciaux. Mesures non conformes aux PCGR. Se reporter à la mise en garde relative aux mesures non conformes aux PCGR à la fin de cette présentation. Les mesures non conformes aux PCGR sont définies et leur rapprochement avec les mesures les plus comparables de IFRS est présenté dans le rapport de gestion du deuxième rapport trimestriel 2017 de l'entreprise et à la fin de cette présentation.*

BOMBARDIER

MISE EN GARDE RELATIVE AU PROGRAMME D'AVIONS *GLOBAL 7000* ET *GLOBAL 8000*

Le programme d'avions *Global 7000* et *Global 8000* est présentement à la phase de développement et est susceptible de changements, notamment en ce qui a trait à la stratégie de gamme, à la marque, à la capacité, aux performances, à la conception et aux systèmes de circuits. Toutes les spécifications et les données sont approximatives, peuvent changer sans préavis et sont assujetties à certaines règles d'exploitation, hypothèses et autres conditions. Le présent document ne constitue ni une offre, ni un engagement, ni une déclaration, ni une garantie d'aucune sorte.

MISE EN GARDE RELATIVE AUX MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

Cette présentation repose sur les résultats établis selon les normes internationales d'information financière (IFRS). Toute référence aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) signifie IFRS, sauf indication contraire. Elle repose également sur des mesures non conformes aux PCGR, dont le RAI avant éléments spéciaux, la marge RAI avant éléments spéciaux, le RPA ajusté, les flux de trésorerie disponibles et l'utilisation des flux de trésorerie disponibles. Ces mesures non définies par les PCGR découlent directement des états financiers consolidés, mais n'ont pas un sens normalisé prescrit par les IFRS. L'exclusion de certains éléments des mesures de rendement non conformes aux PCGR ne signifie pas que ces éléments sont nécessairement ponctuels. De temps à autre, l'entreprise peut exclure d'autres éléments si l'entreprise croit que, ce faisant, cela améliore la transparence et la comparabilité de l'information. D'autres entités de l'industrie de l'entreprise peuvent définir de manière différente les mesures sus-mentionnées. Dans ces cas, il peut être difficile de comparer le rendement de ces entités au rendement de l'entreprise selon des mesures non conformes aux PCGR ayant une appellation similaire. La direction croit que fournir certaines mesures financières non conformes aux PCGR, en plus des mesures IFRS, donnent aux utilisateurs de cette présentation et du rapport financier trimestriel de l'entreprise une meilleure compréhension des résultats et tendances connexes de l'entreprise, et accroît la transparence et la clarté des résultats de base de l'entreprise. C'est pourquoi un grand nombre d'utilisateurs du rapport financier de l'entreprise et de cette présentation analysent les résultats de l'entreprise d'après ces mesures financières. Par exemple, le RAI avant éléments spéciaux exclut des éléments qui ne reflètent pas le rendement de l'entreprise de base ou dont l'exclusion aidera les utilisateurs à comprendre les résultats de l'entreprise de la période. L'entreprise est d'avis que ces mesures aident les utilisateurs du rapport financier de l'entreprise et de cette présentation à mieux analyser les résultats, améliorent la comparabilité des résultats de l'entreprise d'une période à l'autre ainsi que la comparabilité avec les pairs de l'entreprise.

Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR de la section Sommaire du rapport de gestion du rapport financier de l'entreprise pour le trimestre clos le 30 juin 2017 pour les définitions de ces indicateurs et se reporter ci-dessous pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS SECTORIELS ET DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

BOMBARDIER

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2017	2016	2017	2016
Revenus				
Avions d'affaires	1 386 \$	1 473 \$	2 393 \$	2 776 \$
Avions commerciaux	640	764	1 180	1 380
Aérostructures et Services d'ingénierie	426	425	814	893
Transport	1 975	1 964	3 898	3 844
Siège social et élimination	(335)	(317)	(617)	(670)
	4 092 \$	4 309 \$	7 668 \$	8 223 \$
RAII avant éléments spéciaux⁽¹⁾				
Avions d'affaires	123 \$	98 \$	200 \$	185 \$
Avions commerciaux	(86)	(103)	(141)	(169)
Aérostructures et Services d'ingénierie	33	30	62	65
Transport	161	124	314	239
Siège social et élimination	(67)	(43)	(143)	(84)
	164 \$	106 \$	292 \$	236 \$
Éléments spéciaux				
Avions d'affaires	28 \$	(114) \$	31 \$	(109) \$
Avions commerciaux	1	483	2	483
Aérostructures et Services d'ingénierie	—	(39)	—	(19)
Transport	213	37	232	129
Siège social et élimination	45	(10)	45	(53)
	287 \$	357 \$	310 \$	431 \$
RAII				
Avions d'affaires	95 \$	212 \$	169 \$	294 \$
Avions commerciaux	(87)	(586)	(143)	(652)
Aérostructures et Services d'ingénierie	33	69	62	84
Transport	(52)	87	82	110
Siège social et élimination	(112)	(33)	(188)	(31)
	(123) \$	(251) \$	(18) \$	(195) \$

Note 1: Se reporter à la mise en garde relative aux mesures non conformes aux PCGR à la page 7 de cette présentation

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

BOMBARDIER

Rapprochement du RAIIA avant éléments spéciaux et du RAIIA, par rapport au RAI

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2017	2016	2017	2016
RAII	(123) \$	(251) \$	(18) \$	(195) \$
Amortissement	78	98	156	187
Charge de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles ⁽¹⁾	43	—	43	—
RAIIA	(2)	(153)	181	(8)
Éléments spéciaux compte non tenu de la charge de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles ⁽¹⁾	249	357	272	431
RAIIA avant éléments spéciaux	247 \$	204 \$	453 \$	423 \$

Utilisation des flux de trésorerie disponibles⁽¹⁾

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2017	2016	2017	2016
Résultat net	(296) \$	(490) \$	(327) \$	(628) \$
Éléments sans effet de trésorerie				
Amortissement	78	98	156	187
Charge de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	43	—	43	—
Impôts sur le résultat différés	8	(52)	5	(56)
Quote-part des résultats de participations dans des coentreprises et des entreprises associées	(55)	(18)	(87)	(32)
Autres	(19)	3	(12)	(1)
Dividendes reçus de participations dans des coentreprises et des entreprises associées	1	34	3	80
Variation nette des soldes hors caisse	59	267	(279)	(164)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(181)	(158)	(498)	(614)
Additions nettes aux immobilisations corporelles et incorporelles	(389)	(332)	(665)	(626)
Utilisation des flux de trésorerie disponibles⁽¹⁾	(570)	(490)	(1 163)	(1 240)
Montants nets des intérêts et impôts sur le résultat versés	(164)	(114)	(305)	(317)
Utilisation des flux de trésorerie disponibles avant les montants nets des intérêts et impôts sur le résultat versés⁽¹⁾	(406) \$	(376) \$	(858) \$	(923) \$

Note 1: Se reporter à la mise en garde relative aux mesures non conformes aux PCGR à la page 7 de cette présentation

RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT NET AJUSTÉ ET DU RÉSULTAT NET ET CALCUL DU RPA AJUSTÉ

BOMBARDIER

Rapprochement du résultat net ajusté et du résultat net et calcul du RPA ajusté					
Trimestres clos les 30 juin					
		2017		2016	
		(par action)		(par action)	
Résultat net		(296) \$		(490) \$	
Ajustements du RAII liés aux éléments spéciaux ⁽¹⁾		287	0,13 \$	357	0,16 \$
Ajustements de la charge nette de financement liés à ce qui suit :					
Variation nette des provisions découlant des fluctuations de taux d'intérêt et de la perte nette sur certains instruments financiers		39	0,02	10	0,00
Désactualisation des obligations nettes au titre des avantages de retraite		19	0,01	17	0,01
Charge d'intérêt liée à un litige fiscal ⁽¹⁾		—	—	26	0,01
Incidence fiscale des éléments spéciaux ⁽¹⁾ et des autres éléments d'ajustement		(10)	(0,01)	(3)	0,00
Résultat net ajusté		39		(83)	
Résultat net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle		7		(41)	
Dividendes sur actions privilégiées, incluant les impôts		(6)		(6)	
Résultat net ajusté attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de Bombardier Inc.		40 \$		(130) \$	
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires (en milliers)		2 239 122		2 222 874	
RPA ajusté (en dollars)		0,02 \$		(0,06) \$	

Rapprochement du résultat net ajusté et du résultat net et calcul du RPA ajusté					
Semestres clos les 30 juin					
		2017		2016	
		(par action)		(par action)	
Résultat net		(327) \$		(628) \$	
Ajustements du RAII liés aux éléments spéciaux ⁽¹⁾		310	0,14 \$	431	0,19 \$
Ajustements de la charge nette de financement liés à ce qui suit :					
Désactualisation des obligations nettes au titre des avantages de retraite		38	0,02	34	0,02
Variation nette des provisions découlant des fluctuations de taux d'intérêt et de la perte nette (du gain net) sur certains instruments financiers		31	0,01	25	0,01
Charge d'intérêt liée à un litige fiscal ⁽¹⁾		—	—	26	0,01
Coûts de transaction rattachés à l'option de conversion incorporée dans l'investissement de la Caisse ⁽¹⁾		—	—	8	0,00
Incidence fiscale des éléments spéciaux ⁽¹⁾ et des autres éléments d'ajustement		(11)	0,00	(13)	0,00
Résultat net ajusté		41		(117)	
Résultat net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle		10		(64)	
Dividendes sur actions privilégiées, incluant les impôts		(12)		(11)	
Résultat net ajusté attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de Bombardier Inc.		39 \$		(192) \$	
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires (en milliers)		2 244 283		2 222 942	
RPA ajusté (en dollars)		0,02 \$		(0,09) \$	

Note 1: Se reporter à la mise en garde relative aux mesures non conformes aux PCGR à la page 7 de cette présentation

BOMBARDIER

BOMBARDIER